

CPAÉ - ÉCOLE DES BÂTISSEURS

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 4 octobre 2022 @ 19h

Local 319 à l'École des Bâtisseurs

1. Mot de bienvenue et tour de table
2. Lecture et adoption du PV de la rencontre du 5 juin
3. Élections
 - a. Poste de présidence –
 - b. Poste de vice-présidence –
 - c. Poste de secrétaire – Myriam Russell
4. CED
Mise à jour Raphaël
5. Fonction et composition d'un CPAÉ + formation CPAÉ
 - Faire la formation en groupe lors de la rencontre de novembre
 - Faire la formation individuellement
6. Suivis :
 - a. Conférence – gestion des écrans – 26 octobre ou 2 novembre
 - b. Organisation d'un rallye – découvre mon école
 - c. Frais scolaires : M – 85 \$, 1^e – 80 \$, 2^e – 80 \$, 3^e – 85 \$, 4^e – 85 \$, 5^e – 80 \$
7. TBÉ
8. Demande de dispense (hymne national)
9. Bloquer les dates des prochaines rencontres...
10. Levée de la réunion



CPAÉ — ÉCOLE DES BÂISSEURS - PROCÈS-VERBAL

Date : le mercredi 4 octobre 2023
École des Bâisseurs, Local 319
Heure : 19 h

Membres présents :

Sylvie Legault, Geneviève LeBlanc, Florence Dugas, Myriam Russell,
Jennifer Lockhart, Danielle Bouchard, Sébastien Breau, Martin Charrette,
Joleen Dable

Membres absents :

Jonathan Landry, Misha Nowicki, Raphaël Moore

1. Mot de bienvenue et tour de table

Florence souhaite la bienvenue à tous

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé : Danielle Bouchard
Appuyé : Jennifer Lockhart

3. Adoption du procès-verbal du 5 juin 2023

Proposé par : Danielle Bouchard
Appuyé par : Jennifer Lockhart

4. Élections

Les postes de présidence, vice-présidence et secrétaire ont besoin d'être pourvus. Suite à une élection par acclamation, il est décidé que Jonathan Landry, Martin Sénéchal et Myriam Russell occuperont respectivement les postes de présidence, vice-présidence et secrétaire.

Il est proposé par Danielle Bouchard et appuyé par Martin Charest que Jonathan Landry occupe le poste de président, Marin Sénéchal le poste de vice-président et Myriam Russell le poste de secrétaire.

Adopté à l'unanimité.

5. CED

a) Mises à jour de Raphaël

En l'absence de Raphaël, aucune mise à jour n'est faite.

6. Fonction et composition d'un CPAÉ

Florence explique ce qu'est un CPAÉ. Une formation sur le fonctionnement et la composition d'un CPAÉ est offerte en ligne sur le site Web du District scolaire francophone Sud.

Il est décidé que les nouveaux membres suivront la formation en ligne. Le lien pour y accéder sera envoyé par Sylvie. Tous les membres sont invités à consulter la formation pour la suivre ou pour une révision.

7.

Suivis

a.

Conférence sur la gestion des écrans

La date ciblée pour la conférence portant sur la gestion des écrans était prévue le 26 octobre. Un conflit d'horaire avec une activité du CCSA nous amène à changer la date. L'activité aura donc lieu le 2 novembre 2023 à 19 h.

b.

Organisation d'un rallye — Découvre mon école

Une activité permettant aux élèves de faire découvrir leur école aux parents sera organisée.

Les élèves de la 5^e année participeront à l'organisation de l'activité qui aura lieu le 21 novembre de 17 h 30 à 18 h 30.

Parmi les autres activités prévues au courant de l'année : Soirée de jeux de société en lien avec la journée de la famille et une soirée Kahoot dans le cadre de la SPFF.

c.

Frais scolaires

Voici les frais scolaires qui ont été demandés aux parents cette année :

Maternelle — 85 \$

1^{re} – 80 \$

2^e – 80 \$

3^e – 85 \$

4^e – 85 \$

5^e – 80 \$

Certains parents aimeraient savoir ce qui est couvert par ce montant comme ce l'était fait par le passé.

Une discussion sur les familles qui pourraient avoir de la difficulté à payer a lieu. On suggère d'avoir une option de don ou de parrainage pour les familles qui peuvent se permettre d'apporter un soutien financier.

8.

TBÉ

Les priorités de cette année seront la construction identitaire et le mieux-être et l'engagement des élèves.

On souhaite augmenter le nombre d'élèves qui s'expriment en français dans les temps non structurés.

Au niveau de la littératie, le reste du district scolaire va adopter le modèle de l'ÉDB. Une mentore en littératie pourrait apporter un appui à l'école pour la création de capsules.

Bien que le mieux-être et l'engagement des élèves restent une priorité, il ne sera pas mesuré. Les ateliers métier-passion et les activités de travail d'équipe pour le personnel enseignant vont se poursuivre.

Le manque d'enseignants remplaçants demeure un problème. Bien que l'école a la chance d'avoir ses 3 enseignants flottants.

9. Demande de dispense de l'hymne national

Il est proposé par Myriam Russell et appuyé de Joleen Dable qu'une demande de dérogation de l'hymne national soit envoyé au CED.

Adopté à l'unanimité

Une demande de dérogation de l'hymne national est faite au conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud concernant la diffusion de l'hymne national chaque jour à l'école. Au lieu, l'école propose de le faire jouer lors de toutes les activités de classe et d'école jugées pertinentes et lors des rassemblements d'école tous les mois.

10. Dates des prochaines rencontres

Il est convenu que les rencontres de l'année auront lieu les dates suivantes à 19 h 15 :

- 6 novembre 2023
- 15 janvier 2024
- 5 février 2024
- 8 avril 2024
- 3 juin 2024

11. Levée de la réunion

Florence Dugas propose la levée de la réunion à 21 : 05.

La prochaine rencontre est prévue le 6 novembre 2023.